



L'état lamentable des services aux personnes handicapées confirmé dans quatre rapports publiés en catimini par le gouvernement du Québec

Montréal, le 21 juin 2017 - Le gouvernement du Québec – par le biais du site Internet de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) - a publié le 20 juin 2017 quatre rapports sur la qualité des services rendus aux personnes handicapées dans le cadre de la politique *À part entière*. L'AQRIPH, l'AQIS et la COPHAN souhaitent dénoncer cette diffusion en catimini, à l'abri des médias et de la population, 4 jours après la fin de la session parlementaire. Après trois reports de la date de publication et avec une diffusion au début de l'été, il semble clair que le gouvernement libéral cherche à étouffer l'affaire et à se protéger.

Ces importants rapports, rédigés et publiés par l'OPHQ – un organisme gouvernemental indépendant - est très critique à l'égard du gouvernement du Québec. Rappelons que la politique *À part entière*, adoptée en 2009, visait notamment à offrir aux personnes handicapées la possibilité de se maintenir à domicile grâce à des services adaptés, de se déplacer de façon plus autonome et de favoriser l'accès aux communications, à la culture et aux espaces publics. Sur tous ces sujets, les conclusions de l'OPHQ sont sans appel : non seulement il n'y a pas eu d'avancées, mais au contraire, le Québec fait face à d'importants reculs.

Par exemple, selon les rapports produits par l'OPHQ, au Québec, ce sont presque 627 800 personnes handicapées qui ont besoin d'aide en soutien à domicile. 44.7 % (280 700 personnes) de ces personnes ont des besoins non comblés. Alors que l'on parle beaucoup des personnes âgées, et que le ministre Barrette promettait encore récemment une meilleure prise en compte des personnes handicapées, force est de constater que la réalité n'est pas conforme au discours du gouvernement. La situation n'est guère plus flatteuse en ce qui concerne les communications, les déplacements et l'accessibilité aux espaces publics. Dans aucune de ces sphères l'OPHQ ne trouve d'avancée significative à mentionner.

Ces conclusions viennent confirmer ce que nos différents organismes voient et dénoncent depuis plusieurs années, et ce partout sur le territoire québécois. En effet, il ne passe pas une semaine sans que nous ne soyons saisis de situations de coupures ou de refus de services dans toutes les sphères de la vie des personnes handicapées.

L'état lamentable dans lequel en sont rendus les services au Québec pour les personnes handicapées devrait faire l'objet d'un sérieux examen de conscience du gouvernement libéral. En tant qu'organismes de défense des droits des personnes en situation de handicap du Québec, nous nous attendons maintenant à voir les différents partis politiques s'engager à travailler pour les personnes handicapées afin de garantir le respect de leur dignité et favoriser leur inclusion sociale pleine et entière. Toute autre avenue serait insuffisante et irrespectueuse.

Enfin, nous attendons de la ministre Charlebois qu'elle présente son plan d'action pour répondre aux constats présentés dans les rapports de l'OPHQ. Il est urgent pour son ministère et pour le gouvernement en général de réagir et de s'engager à corriger les situations intolérables exposées par l'OPHQ.

- 30 -

Source : Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS), Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN).

Contact média :

AQIS : Anik Viau, conseillère aux communications, 514 725-7245, poste 23.

COPHAN : Véronique Vézina, présidente, 514 284-0155, poste 22.

AQRIPH : Isabelle Tremblay, directrice générale, 418-694-0736.